



Intervention de Madame Annick GIRARDIN

Ministre des outre-mer

Discours au colloque du CNES « Les mers, nouveaux territoires à vivre pour les outre-mer »

Les Halles - Paris

Mercredi 7 février 2018

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Président du Centre national d'études spatiales (CNES),

Mesdames et messieurs les parlementaires,

Mesdames et messieurs les élus,

Madame et monsieur les présidents de l'association Métamorphoses outre-mer,

Mesdames et messieurs,

« La mer, c'est ce que les français ont dans le dos quand ils sont à la plage. »

Nous connaissons tous ces mots d'Eric TABARLY. Des mots qui sont encore d'actualité et qui prennent une résonance particulière en ce jour de colloque.

Oui les français ignorent que la France est un géant des mers. Là-aussi, le diagnostic est connu. On l'a dit par le passé, on le dit encore. Mais je crois qu'aujourd'hui, les conditions sont réunies pour que notre pays redevienne l'acteur majeur des mers qu'il n'aurait jamais dû cesser d'être.

Partout en outre-mer, les consciences évoluent, la prise en compte des potentiels de l'économie bleue mobilise acteurs, élus, société civile. L'idée que les outre-mer puissent enfin être les pierres angulaires du développement maritime français fait son œuvre. Cette vision, c'est **un axe prioritaire de ma politique sur le quinquennat.**

Aux secteurs traditionnels du tourisme, du transport maritime et de la pêche, s'ajoutent aujourd'hui l'aquaculture, l'extraction minière, les énergies marines, l'utilisation de la biodiversité pour la pharmacie ou la cosmétique...

Nous avons choisi de ne pas fermer les yeux sur de tels atouts. C'est par une politique volontaire, notamment par le développement de la formation sur les métiers de la mer, que nous pourrons franchir un nouveau cap.

La mer a fondé mon identité personnelle et politique : je viens d'un archipel totalement dépendant des activités maritimes, je suis fille de marin. Avant d'être ministre, mes activités de députée ont été essentiellement tournées vers les questions maritimes. Dès cette époque, j'ai porté l'ambition d'un portefeuille ministériel réunissant la mer et les outre-mer. Espoir que je continue à nourrir bien que le travail conjoint entre mon ministère, celui de Nicolas Hulot et le Secrétariat général de la mer abonde en ce sens.

Le CNES nous réunit aujourd'hui : permettez-moi donc **un aparté sur les océans et l'espace.** Sans empiéter sur vos propos, cher Jean-Yves Le Gall, l'étude du ciel et de la mer sont intimement liées et l'on sait que les hommes ont conquis la mer d'abord en observant le ciel. Aujourd'hui, ce lien scientifique perdure, notamment pour l'étude des phénomènes climatiques. Et les études sur l'aquaculture, les énergies marines renouvelables ou encore les biotechnologies marines, ont tout à gagner d'un croisement des recherches.

Aujourd'hui, l'économie bleue dans les outre-mer représente déjà un poids conséquent. Vous le savez, **la France dispose du deuxième domaine maritime du monde** (11 millions de km²), juste derrière les Etats-Unis, et ce grâce aux outre-mer. C'est **un atout géopolitique et économique majeur. L'enjeu pour la France est d'en exploiter les ressources de manière durable tout en faisant respecter sa souveraineté dans sa zone économique exclusive.**

Pas à pas, la France s'engage dans une politique maritime plus ambitieuse. Je salue à ce titre les partenaires de mon ministère mobilisés pour relever le défi, notamment les représentants des clusters maritimes ultramarins. Je reviens d'un déplacement à Saint-Pierre-et-Miquelon en présence du président du cluster maritime français et du secrétaire général de la mer. Nous avons travaillé au développement de l'économie maritime avec nos voisins québécois.

La stratégie nationale pour la mer et le littoral de février 2017 a défini 4 objectifs : transition écologique, développement de l'économie bleue, préservation d'un littoral attractif et rayonnement de la France. Ces objectifs sont d'ailleurs en cohérence avec la stratégie de l'Union européenne engagée en 2012 sur la croissance bleue.

Pour les outre-mer, le Comité interministériel de la mer (CIMER) de novembre 2017 a donné une nouvelle impulsion.

La question portuaire tout d'abord. la France souhaite mettre en place **un dispositif fiscal adapté aux spécificités des ports ultramarins** : je rappelle que Port-Réunion, Pointe-à-Pitre, Fort-de-France et Nouméa se classent parmi les 10 premiers ports français en termes de trafic de conteneurs.

L'enjeu est bien de faire des ports outre-mer **des hubs régionaux pour permettre à la France de rayonner dans le transport maritime** : Nouméa est

déjà la deuxième plateforme de transbordement de l'Océanie, La Réunion est bien placée pour être le hub régional dans l'océan Indien et les Antilles françaises aspirent à devenir le hub des Caraïbes sud.

Pour y parvenir, **une meilleure coordination est nécessaire** : les ports de Guadeloupe et de Martinique doivent se spécialiser, coordonner leurs investissements, pour mieux peser face à leurs concurrents. Capter une partie du trafic transitant par le canal de Panama est un défi de taille pour nos ports Antillais !

Sur l'accueil des croisiéristes, secteur je le rappelle en plein essor, plusieurs mesures ont été validées comme la dispense de visa, la dématérialisation des procédures pour les croisiéristes ou encore l'expérimentation d'une zone de détaxe dans un grand port maritime.

Concernant les énergies marines renouvelables, les capacités sont extraordinaires dans une ZEE de 11 millions de km² !

Pour autant, le lancement d'appels d'offres sur l'éolien offshore et sur l'hydrolien en outre-mer, même s'il ouvre des perspectives majeures, reste à tempérer. Il nous faut mieux connaître les milieux, étudier les courants marins, les vents, afin de savoir où il est pertinent d'installer ces technologies. Cette connaissance des milieux pourra se faire lors de l'élaboration des documents stratégiques de bassin maritime (sorte de PLU de la mer).

Mais n'oublions pas que le coût moyen du mix énergétique est bien plus élevé en outre-mer qu'en métropole. Des technologies encore onéreuses dans l'hexagone, à plusieurs centaines d'euros le mégawatt / heure, trouvent une pertinence économique en outre-mer ! Citons l'exemple du **SWAC** (système de climatisation par eau de mer) dont la Polynésie française est pionnière à l'échelle mondiale.

Autre secteur structurant pour les outre-mer, et j'y suis attachée de par mes origines : la pêche et l'aquaculture.

Le président de la commission européenne rappelait à Cayenne lors de la conférence des Régions ultrapériphériques que le **Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) pourrait être mobilisé pour le renouvellement des flottes**. Les nouveaux navires seront mieux armés pour la pêche hauturière tout en limitant l'effort de pêche sur la bande côtière.

Sur l'aquaculture, le potentiel en outre-mer est immense : les investisseurs étrangers, notamment chinois dans les collectivités du Pacifique, l'ont bien compris. **La perliculture et la crevette bleue**, filières aquacoles emblématiques du pacifique, peuvent servir d'exemples dans les autres outre-mer. Le CIMER a acté la mise en place d'un **fonds de garantie et un fonds de mutualisation pour la couverture des risques en aquaculture**. Ces fonds seront mobilisables dans les DOM et les COM.

Dernier point concernant la pêche, **le CIMER a acté l'expérimentation de drones pour surveiller la pêche illégale**, véritable fléau notamment dans le Pacifique et en Guyane.

Mais la surveillance de nos espaces maritimes ne se focalise pas sur la pêche illégale, elle est indispensable aussi pour lutter contre les autres trafics. Ce sera d'ailleurs l'objet d'une table ronde cette après-midi. **Je me réjouis donc de l'annonce faite lors du CIMER de l'acquisition dans les prochaines années de 7 patrouilleurs pour les outre-mer.**

D'autres infrastructures sont essentielles, je pense notamment aux **radars pour les Antilles et la Guyane**. Cette surveillance radar, actée au CIMER, se fera en complémentarité avec le programme SPATIONAV de surveillance satellitaire, qui

sera étendu à l'outre-mer. Encore une preuve des liens entre connaissances spatiales et maritimes !

Cette politique maritime ambitieuse doit avoir pour but premier de créer de l'activité dans les outre-mer et d'offrir des perspectives à la jeunesse. Notre retard en la matière est significatif : **sur les 11 lycées maritimes français, aucun ne se trouve en outre-mer...** En Martinique, l'École de formation professionnelle aux métiers maritimes et aquacoles (EFPMA) de la Trinité reste l'établissement de référence. En Guadeloupe, deux établissements préparent aux métiers de la mer : l'Institut régional de pêche et de marine (IRPM) et le lycée professionnel privé de Blanchet. Mais il nous faut aller plus loin et être créatif. Pour sensibiliser les générations futures, j'ai souhaité que soient expérimentées des « sections maritimes » sur le modèle des « sections européennes » dans les lycées généraux.

Dernier sujet, et peut-être le plus important, la préservation des milieux. Je le répète : une politique maritime ambitieuse ne peut qu'être durable. Sur le modèle des objectifs de développement durable, je crois que la croissance bleue peut aller de pair avec la préservation des écosystèmes. A ce sujet, le CIMER s'est fixé pour objectifs :

- de renforcer les moyens de contrôle de l'environnement marin avec une priorité donnée aux aires marines protégées en outre-mer ;
- d'appuyer le montage de projets de protection et/ou de reconquête des milieux marins pour les petites collectivités ou les associations.
- d'accélérer l'expérimentation en matière de restauration écologique des milieux récifaux. En passant, je rappelle que 10% des récifs coralliens dans le monde se trouvent en France.

Une biodiversité préservée, c'est un atout de poids pour le tourisme, la pêche et les biotechnologies. Tout est lié dans le développement durable.

Mesdames et messieurs,

La mer me passionne et je pourrais encore en parler pendant de longues heures. Mais je vais maintenant laisser la parole au Président du CNES. Je continue à croire en la vocation de la France à redevenir ce géant des mers. Les outre-mer sont les piliers de cette ambition.

Je vous remercie.